

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2015

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoirs : 0
Votants : 16

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 22/05/2015

Le 28 mai 2015, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Raymond MOUSSY, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Daniel DOMPOINT, Marc PECHOUX, Martial THEVENET

Secrétaire de séance : Jean-Claude AUBERT

OBJET : ENVIRONNEMENT : Demande de subvention pour le diagnostic des zones d'activités de Trévoux, de Reyrieux et de Massieux

M. Etienne SERRAT, Vice-Président en charge de l'Environnement, indique que dans le cadre du contrat de rivière de la Saône et de ses affluents, plusieurs études notamment sur les bassins versants du Formans, Morbier, Grand Rieu, ont été réalisées par l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône – Doubs (EPTB).

Ce contrat prévoit différentes actions sous maîtrise d'ouvrage de la CCDSV, dont le diagnostic industriel des zones de Trévoux, de Reyrieux et de Massieux.

Une étude complémentaire à celle de l'Agence de l'eau réalisée en 2007 doit être menée sur la gestion des eaux usées et pluviales de ces zones d'activités pour déterminer plus précisément l'impact des rejets sur les milieux. L'étude devra permettre d'identifier les rejets les plus impactant et préconiser des actions pour limiter les sources de pollutions identifiées. L'étude comprendra un recensement des entreprises, une analyse des données existantes, un audit des entreprises pour déterminer la gestion du circuit de l'eau (utilisation, traitement, rejet), ainsi qu'une étude de la gestion des eaux pluviales au niveau des trois zones d'activités (parc d'activités de Trévoux, zone industrielle de Reyrieux, Parc d'activités de Massieux).

L'objectif est de diminuer l'impact des pollutions industrielles sur les milieux aquatiques.

Le cout de l'étude est estimé à 20 000 € HT. L'Agence de l'Eau est susceptible de subventionner cette étude à hauteur de 50 % et le Conseil Départemental à hauteur de 30 % dans le cadre du contrat de rivière Saône et de ses affluents.

Suite à cette étude, des conventions de déversement devront être mises en place. L'établissement de ces conventions pourra faire l'objet de demande de subvention en 2016 après l'étude.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** l'opération de diagnostic industriel des zones d'activités de Trévoux, de Reyrieux et de Massieux, ainsi que son montant HT estimé à 20 000€ HT.
- ✓ **S'engage** à mener à terme cette opération,
- ✓ **Sollicite** les aides du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau pour cette opération,
- ✓ **Demande** l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain et à l'Agence de l'eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

- 3 JUIN 2015

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150528-2015B15-EN
Affichage le :

- 3 JUIN 2015

A Trévoux, le
Le Président,
Bernard GRISON

